Saisies de 13 tonnes de miel «érectile» par la douane française

Compte Test - 2025-01-25 11:37:19 - Vu sur pharmacie.ma

Depuis plusieurs années, la douane française constate une augmentation des saisies de « miel érectile », un produit illégal composé de miel mélangé à des substances médicamenteuses. En 2024, les saisies ont atteint un record, avec 131 cas contre seulement 18 en 2019. L'opération la plus marquante s'est déroulée en novembre dernier à Marseille, où près de 860.000 sticks (soit plus de 13 tonnes) en provenance de Malaisie ont été saisis. Ce miel, prétendument naturel, contenait des principes actifs utilisés pour traiter les dysfonctionnements érectiles. Des saisies similaires ont été réalisées dans d'autres villes françaises, notamment à Lyon et Clermont-Ferrand, où 238 kg de miel ont été découverts en juin 2024. Ces produits illégaux sont importés principalement de Malaisie, de Turquie, de Tunisie et de Thaïlande, via des conteneurs maritimes ou des livraisons express après des achats en ligne. Vendu illégalement, ce miel adultéré est conditionné en sticks de 15 à 30 grammes et commercialisé à bas prix. Les marques telles que Black Horse ou Bio Max sont connues des autorités. Malheureusement, les consommateurs sous-estiment les risques sanitaires de ces produits, qui contiennent des substances comme le sildénafil ou le tadalafil, sans indications de dosage ni avertissements.

La consommation de ce miel trafiqué est potentiellement dangereuse, car les quantités ingérées sont incontrôlées, ce qui peut entraîner des effets indésirables graves.